



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Quatre Avril, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 31/03/2018 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

**Présents :** ALLEMAND JC, AULERY L, BUET JC, CEZAR J, COSTA R, DUBOIS K, FIARD F, MILLOT M, TOULOUZE M.  
**Absents et excusés :** ADAMIEC PN, pouvoir donné à BUET JC  
BEAU C, pouvoir donné à AULERY L  
TOULOUZE A, pouvoir donné à TOULOUZE M.  
**Absente :** BOUXIN Sabrina  
**Secrétaire de séance :** BUET Jean-Claude

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.  
Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

### **1 – JOURNAL MUNICIPAL ALES AGGLOMERATION**

Si l'édition du Journal Municipal s'effectue sans problème majeur, en revanche les conditions de délais imposées par le Journal d'Alès Agglomération empêchent souvent la parution d'articles concernant notre Village.

### **2 – PLAN LOCAL D'URBANISME**

Une grande partie de la séance du conseil municipal a été consacrée à un travail sur la partie réglementaire du P.L.U. afin d'exclure, notamment, toutes difficultés d'interprétations ultérieures.

### **3 – VENTE MAISON FAMILLE GOLL**

A l'unanimité le conseil municipal a décidé de l'acquisition, pour la Commune de la maison de la famille GOLL, située au centre du village et pour le prix de 110 000 €.

### **4 – DECHETS VERTS**

Est apparue nécessaire une totale remise en cause concernant l'évacuation des déchets verts de la commune. Ainsi, doivent être réalisés en particulier :

- Un nettoyage de la station d'épuration qui ne peut être assimilée à un dépôt.
- Des transports pour les éléments les plus volumineux vers la déchetterie de Saint-Cézaire.
- Une destruction des feuilles.

La société LLTP a déjà été contactée pour procéder à l'évacuation des éléments (verre et fer) « mélangés » aux déchets déjà stockés pour un coût d'environ 800 euros.

## **5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Un « calendrier saisonnier » des tâches incombant aux agents municipaux va être établi pour mieux déterminer les options à prendre ultérieurement.

## **6 – POLITIQUE DE L'ADOLESCENCE**

La « faible réactivité » des adolescents de la commune devant les projets proposés ne peut justifier un abandon de la politique de l'adolescence.

Ainsi est envisagée pour les prochaines vacances scolaires une sortie à Alès (bowling et MacDo).

## **7- PROBLEME DE GABARIT**

La consommation d'eau du gabarit situé devant la cave coopérative a atteint un niveau élevé dû, principalement à l'activité non de viticulture mais d'élevage.

En outre, ont été relevés des comportements négligents (robinet mal fermé, gabarit non remis en place).

## **8 – RALENTISSEURS LASCOURS**

La vitesse excessive de nombreux véhicules circulant aussi bien à la descente qu'à la montée justifie l'installation d'un ralentisseur.

Des contacts ont déjà été pris avec des entreprises pour pouvoir aboutir à une concrétisation dans un délai raisonnable.

## **9 – SMEG TRANCHE 5**

Vote à l'unanimité pour la dernière tranche des travaux d'un coût d'environ 46 000 €.

## **10 – VIDE GRENIER DE PRINTEMPS**

Faute d'association candidate, l'organisation d'un vide grenier de printemps apparait exclue.

## **11 – QUESTIONS DIVERSES**

L'état de la chaussée du bas du chemin du Coustadas impose des travaux de réfection.

Un transport sur les lieux est prévu.

La séance est levée à minuit.